Saison 2017-2018

CIRCULAIRE « FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT »

QUELQUES RAPPELS

I. REMISE EN JEU POUR LES U6-U7 ET U8-U9

Pour augmenter le temps de jeu effectif et s'adapter aux capacités des enfants, les remises en jeu s'effectuent désormais sur une passe au sol ou en conduite de balle.

II. EFFECTIFS DE PRATIQUE POUR LES U10-U11 ET U12-U13

Afin de faciliter l'apprentissage du jeu, les U10-U11 et les U12-U13 pratiquent dorénavant le football à 8 (4 remplaçants sont autorisés par équipe).
Cette disposition permet la mise en adéquation des espaces et des effectifs avec les capacités des enfants. De plus, le passage du Football à 8 au Football à 11 se fera plus facilement :
il suffira d'ajouter 1 joueur par ligne.

III. ADAPTATION DES RÈGLES DU JEU POUR LES U10-U11 ET U12-U13

Pour simplifier les règles du jeu dans ces catégories d'âge d'une part et se rapprocher des règles du Football à 11 d'autre part, il a été convenu de :

- supprimer le coup de pied de pénalité
- autoriser les coups francs indirects
- créer une surface de réparation (26m x 13m)
- interdire le dégagement « volée » ou « ½ volée » par le gardien
- appliquer la règle du Football à 11 pour la passe au gardien
- instaurer le hors-jeu à la ligne médiane pour les U12-U13
- maintenir le hors-jeu à la ligne des 13 mètres pour les U10-U11

IV. ADAPTATION DE L'ARBITRAGE DANS LES RENCONTRES U12-U13

Afin d'intégrer l'arbitrage comme élément du jeu, il est demandé que l'arbitrage à la touche soit effectué par les joueur(se)s.

V. MISE EN PLACE D'UN TEMPS « COACHING » POUR LES U12-U13

Une période de 2 minutes sera mise en place à la moitié de chaque période. Cela permettra d'optimiser les conseils donnés par les éducateurs et de diminuer les interventions de l'éducateur pendant le jeu.

VI. PRINCIPE GÉNÉRAL POUR LES JEUNES

Dans ces catégories d'âge, le plaisir de jouer doit primer. Pour cela, une mesure égalitaire de traitement des jeunes sans distinction de niveau est mise en place : participation minimale des jeunes à 50 % du temps de pratique proposé pour les U11 et U13 et tendre vers les 100% pour les U7 et U9. Cela devrait permettre d'éviter d'avoir toujours les mêmes jeunes sur la touche et de les perdre à plus ou moins court terme.

29 rue de la Marebaudière
CS 96838 Commune de Montgermont
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél. 02 99 35 44 61
Fax 02 99 30 44 29
footbretagne.fff.fr

QUELQUES NOUVEAUTES

I. REGLES SPECIFIQUES CHEZ LES U6-U7

- Il n'existe plus que du Football à 3 (Sans GDB) ou bien du Football à 4 (Avec GDB) – (Arrêt du Foot à 5)
- Les tacles sont interdits pour cette catégorie.

II. DIMENSIONS DE TERRAINS

Pour les U6-U7, 2 dimensions de terrains sont possibles :

- 25 x 15m pour la pratique en 3c3 (Sans GDB et avec des buts de 2m x 1,5m)
- 30 x 20m pour la pratique en 4c4 (Avec GDB et avec des buts de 4m x 1,5m)

Pour les U8-U9, le terrain peut s'étendre de 35 à 40m de longueur sur 25 à 30m de largeur.
Pour les U11 et U13, nous restons sur le ½ terrain de Football à 11.

III. SURFACE DE GARDIEN DE BUT

Une ligne sur l'intégralité de la largeur du terrain à 8m de la ligne de but pour les catégories U7 et U9.

IV. RELANCE DU GARDIEN DE BUT

La relance par le GDB est possible uniquement à la main ou au pied sur un ballon posé au sol pour l'ensemble des catégories de U7 à U13. (Pas de dégagement possible au pied de volée ou de ½ volée)

V. RELANCE PROTEGEE

La relance protégée est mise en place pour les catégories U6/U7 et U8/U9 lors de 2 situations :

- Le GDB est en possession du ballon à la main (Le GDB peut relancer à la main ou au pied)
- La réalisation d'un coup de pied de but (uniquement au pied)

La zone correspond à la largeur du terrain sur une profondeur de 8m.

Lors de la relance, l'équipe adverse devra se replacer entièrement derrière la zone protégée (ligne de 8m).

Les joueurs adverses pourront rentrer dans la zone lors de 3 situations :

- Le ballon est contrôlé ou touché par un partenaire du porteur de balle
- Le ballon franchit la ligne de la zone protégée
- Le ballon sort des limites du terrain

29 rue de la Marebaudière
CS 96838 Commune de Montgermont
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél. 02 99 35 44 61
Fax 02 99 30 44 29
footbretagne.fff.fr

Les Lois du Jeu du Football à Effectif Réduit

APPLICABLES AU 1ER JUILLET 2017 SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA LIGUE DE BRETAGNE

Pour l'ensemble des lois du jeu non précisées dans ce document, se référer aux lois du jeu à 11.

Loi 1 - Le terrain de jeu

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Terrain	Foot à 3 sans GDB : 25x15 m Foot à 4 avec gardien : 30x20 m Foot à 5 : 30 x 20 m	Foot à 5 : 35 à 40 m x 25 à 30 m	½ terrain à 11	
But*	2 x 1,5m (sans GDB en Foot à 3) 4 x 1.50 m (Avec GDB en Foot à 4)		6 x 2,10 m avec filets (Tolérance à 2,00m)	
Point de coup de pied de réparation	6 m		9 m	
Surface de réparation	8 m x largeur du terrain		26 m x 13 m	
Zone technique	Non		A droite et à gauche du but à 11	

Fixation des buts pour le foot à 8 :

Il est rappelé que les « cages de buts de football » doivent être conformes aux dispositions du Décret n°96-495 du 4 juin 1996, fixant les exigences de sécurité auxquelles celles-ci doivent répondre.

Traçage de la surface de réparation :

S'il n'est pas possible de tracer la surface sur l'ensemble des terrains, vous pouvez utiliser des coupelles ou des galettes de couleur (coupelles plates) pour matérialiser les quatre angles.

29 rue de la Marebaudière
CS 96838 Commune de Montgermont
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél. 02 99 35 44 61
Fax 02 99 30 44 29
footbretagne.fff.fr

Identification des zones techniques:

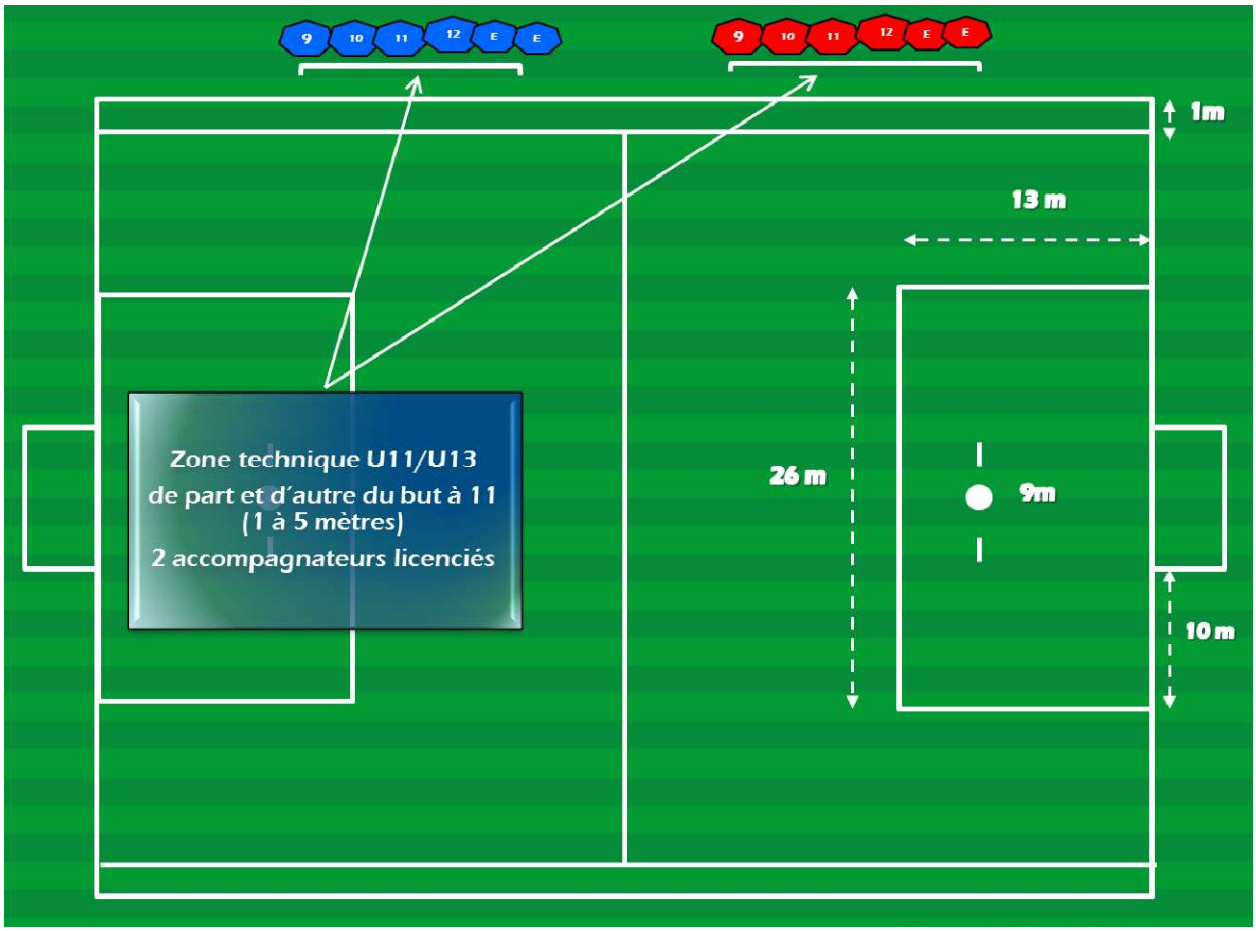

Loi 2 - Le ballon

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Ballon	T3 (ou T4)		T4	

29 rue de la Marebaudière
CS 96838 Commune de Montgermont
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél. 02 99 35 44 61
Fax 02 99 30 44 29
footbretagne.fff.fr

Loi 3 - Nombre de joueurs

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Nombre de joueurs	3 ou 4 par équipe	5 par équipe	8 par équipe	8 par équipe
Nombre de joueurs minimum	1 par équipe	4 par équipe	6 par équipe	6 par équipe
Remplaçants	0 à 1	0 à 2	0 à 4	0 à 4
Temps de jeu minimum par joueur*	Tendre vers 100%		50% Minimum	50% minimum
Sur classement	RAS	3 U7 maxi par équipe	3 U9 maxi par équipe	3 U11 maxi par équipe
Sous classement	2 U8 maxi par équipe	Aucune dérogation possible pour les garçons.		
Féminines**	U8F autorisées en mixité	U10F autorisées en mixité	U12F autorisées en mixité	U14F autorisées en mixité
				Equipes U14F-U15 F en compétition U13 G

***Temps de jeu par équipe :**

- Respect du temps de jeu minimum par enfant (sous la responsabilité de l'éducateur). Pas de contrôle effectué sur le terrain.

- Sensibilisation effectuée à partir d'une campagne d'affichage à destination des parents et accompagnateurs sur les droits des enfants footballeurs (Utilisation de la pression sociale).

- Recommandation d'étendre ce principe général de temps de jeu minimum à l'ensemble des équipes de jeunes à 11 (U14 à U19).

Le même temps de jeu pour tous : un droit pour les enfants, un devoir pour les éducateurs FFF.fr

29 rue de la Marebaudière
CS 96838 Commune de Montgermont
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél. 02 99 35 44 61
Fax 02 99 30 44 29
footbretagne.fff.fr

**** Règlements généraux de la FFF : « Article - 155 Mixité »**

1. Les joueuses U6F à U15F peuvent évoluer dans les compétitions masculines :
- de leur catégorie d'âge,
- de catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur mais uniquement dans les compétitions de Ligue et de District.

2. Par ailleurs, les équipes féminines U15F peuvent participer à des épreuves régionales ou départementales masculines U13 dans les conditions de l'article 136.3 des présents règlements

Double licence :

Possibilité pour les U6 à U11 de posséder une double licence pour les joueurs pouvant justifier d'une double domiciliation.

Loi 4 - Equipements des joueurs

- Maillots dans le short
- Chaussettes relevées en dessous des genoux
- Protèges tibias
- Crampons vissés interdits sur les catégories U6 à U9.

Lois 5 et 6 - Arbitre et arbitres assistants

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Arbitre central	Non (Par les éducateurs sur le côté)		Oui (En priorité U15 et U17)	Oui (En priorité U17 et U19)
Arbitres assistants*	Non (Par les éducateurs sur le côté)		Oui (En priorité U15 et U17)	Oui (Les joueurs remplaçants*)

*Arbitrage à la touche des U13 sous la responsabilité de l'éducateur :

- Passage égalitaire de tous les joueurs au cours de la saison.
- Période maximale de 15 minutes par joueur.
- Rotation à chaque pause coaching et mi-temps.
- En cas d'absence de remplaçants, la touche est effectuée par un jeune ou un adulte volontaire inscrit sur la feuille de match.

29 rue de la Marebaudière
CS 96838 Commune de Montgermont
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél. 02 99 35 44 61
Fax 02 99 30 44 29
footbretagne.fff.fr

Loi 7 - Durées des plateaux ou rencontres

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Durées maximales des plateaux ou rencontres	40 minutes	50 minutes	60 minutes	70 minutes
Temps de jeu effectif	30 minutes	40 minutes	50 minutes	60 minutes
Mi-temps	Non	Non	Oui	Oui
Pause coaching*	Non	Non	Non**	Oui : 2 minutes par période
Prolongations	Non	Non	Non	Non

***Pause coaching:**

- Pause coaching de deux minutes obligatoire à la 15ème minute de chaque période,
- Gestion du temps sera effectuée par l'arbitre,
- Positionnement des joueurs comme indiqué sur le schéma.

** Sauf si match unique. (Pause coaching à la fin du 1er et du 3ème quart temps) (Match en 4x12')

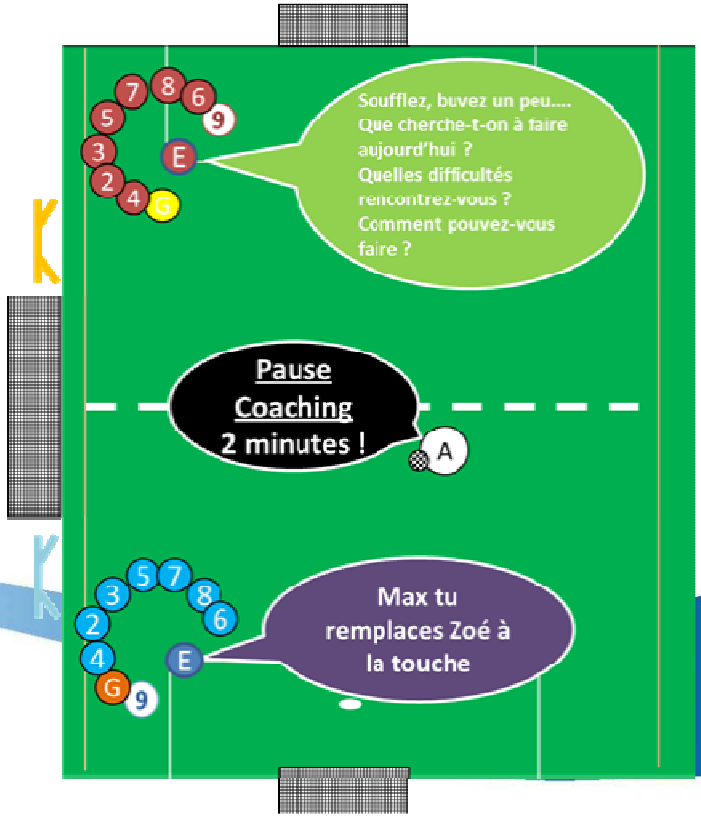

29 rue de la Marebaudière
CS 96838 Commune de Montgermont
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél. 02 99 35 44 61
Fax 02 99 30 44 29
footbretagne.fff.fr

Objectifs:

- Limitation des interventions des éducateurs au cours de la partie,
- Uniquement des encouragements et des renforcements positifs relatifs aux tentatives et aux attitudes des enfants,
- Intervention et conseils ciblés pendant les deux minutes de la pause coaching.

Loi 8 - Coup d'envoi

Le ballon est en jeu lorsqu'il est botté par un joueur de l'équipe. Le joueur ne peut retoucher le ballon avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur.

Interdiction de marquer directement sur l'engagement.

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Distance des joueurs adverses	4 mètres	4 mètres	6 mètres	6 mètres

Loi 9 - Ballon en jeu ou jeu arrêté

- Le ballon est hors du jeu lorsqu'il franchit entièrement une des lignes du terrain que ce soit à terre ou en l'air.
- Le jeu est stoppé ou arrêté lorsque l'arbitre siffle.

Loi 10 - But marqué

Le but est marqué lorsque le ballon franchit entièrement la ligne de but.

Loi 11 - Hors-jeu

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Hors-jeu	Non	Non	Aux 13 mètres	A la médiane

29 rue de la Marebaudière
CS 96838 Commune de Montgermont
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél. 02 99 35 44 61
Fax 02 99 30 44 29
footbretagne.fff.fr

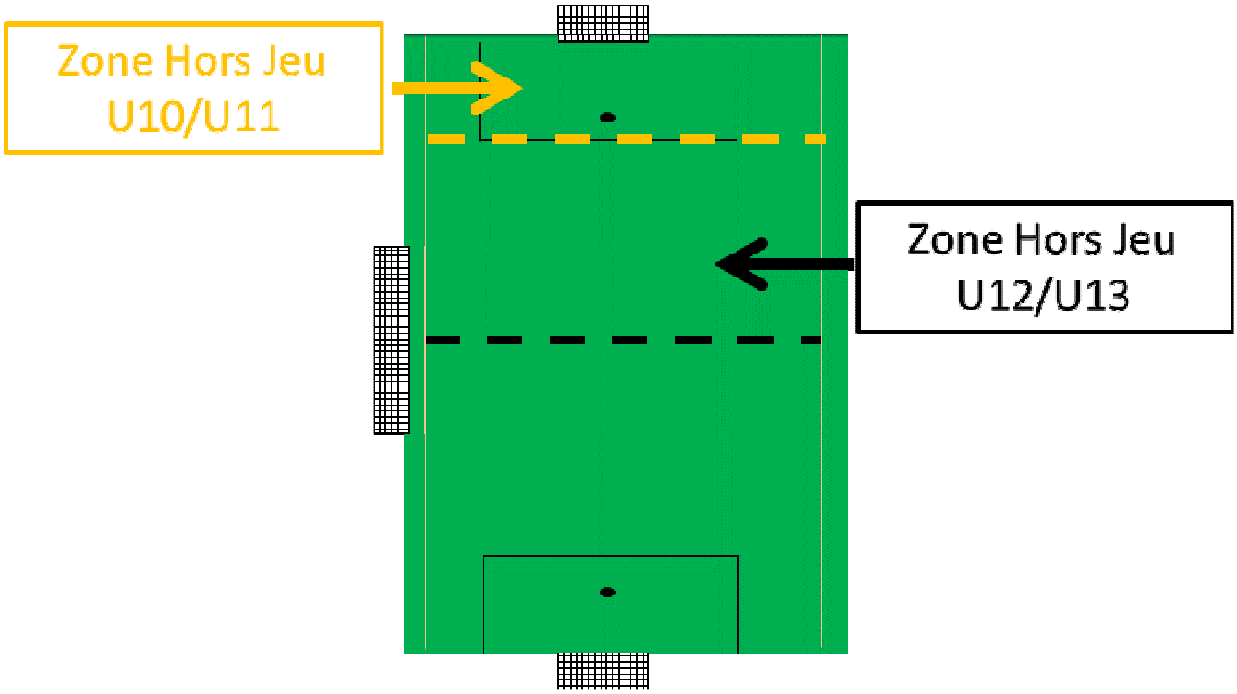

Quelques rappels pour la gestion du Hors-Jeu :

- Le hors-jeu est jugé au départ du ballon.
- Le receveur doit faire action de jeu.
- Un joueur est en position de hors-jeu s'il est plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l'avant dernier joueur adverse.
- Pas de hors-jeu sur une touche.
- Pas de hors-jeu sur une sortie de but.

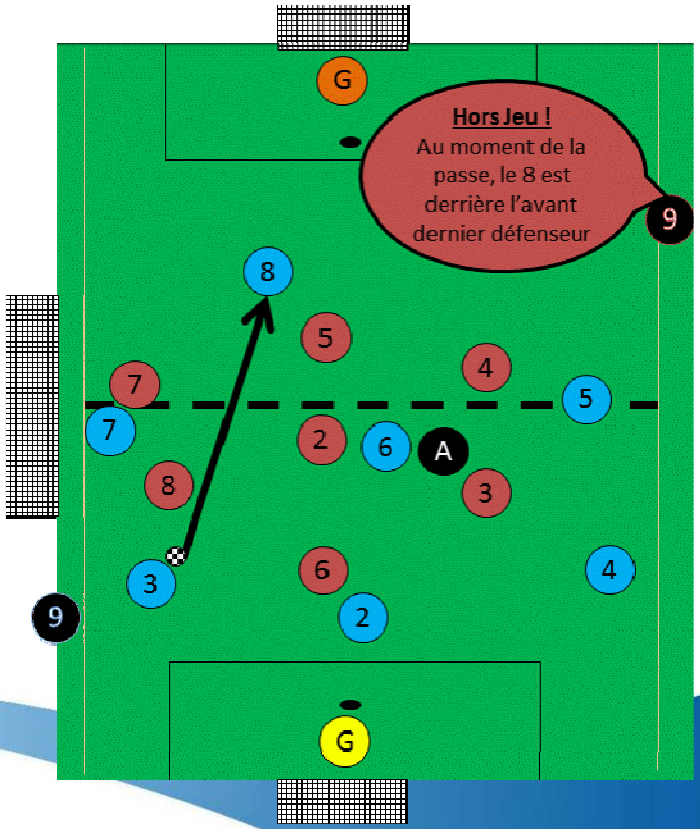

29 rue de la Marebaudière
CS 96838 Commune de Montgermont
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél. 02 99 35 44 61
Fax 02 99 30 44 29
footbretagne.fff.fr

Lois 12 - Fautes et incorrections

- Tous les coups francs sont directs jusqu'en U9.
- En U10/U11 et en U12/U13, possibilité selon les fautes de siffler un coup franc indirect.

Les fautes ci-dessous sont sanctionnées d'un coup franc indirect :

- Jouer de manière jugée dangereuse,
- Faire obstacle à l'évolution de l'adversaire,
- Empêcher le gardien de lâcher le ballon des mains,

Fautes spécifiques du gardien entraînant un coup franc indirect :

- Prendre le ballon à la main sur une passe en retrait du pied d'un partenaire*.
- Dégager le ballon de volée ou de ½ volée**.
- Reprendre le ballon à la main après l'avoir lâché, sans qu'il ait été touché par un autre joueur.
- Prendre le ballon à la main sur une rentrée de touche d'un partenaire.

Nouveauté : Geste défensif du **Tacle INTERDIT en U7**.

* Seules les passes de la tête, de la poitrine ou de la cuisse sont autorisées.

** Dans le cours du jeu, lorsque le gardien est possession du ballon, il peut relancer long à la main ou après avoir posé le ballon au sol. Les dégagements de volée et ½ volée sont interdits. De même il est interdit de faire rebondir le ballon devant soi avant de le reprendre de volée ou de ½ volée.

29 rue de la Marebaudière
CS 96838 Commune de Montgermont
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél. 02 99 35 44 61
Fax 02 99 30 44 29
footbretagne.fff.fr

Attitude de l'arbitre après avoir sifflé un coup franc indirect :

- L'arbitre lève la main à la verticale jusqu'à ce que le ballon soit joué et touché par un second joueur ou soit sorti des limites du terrain.

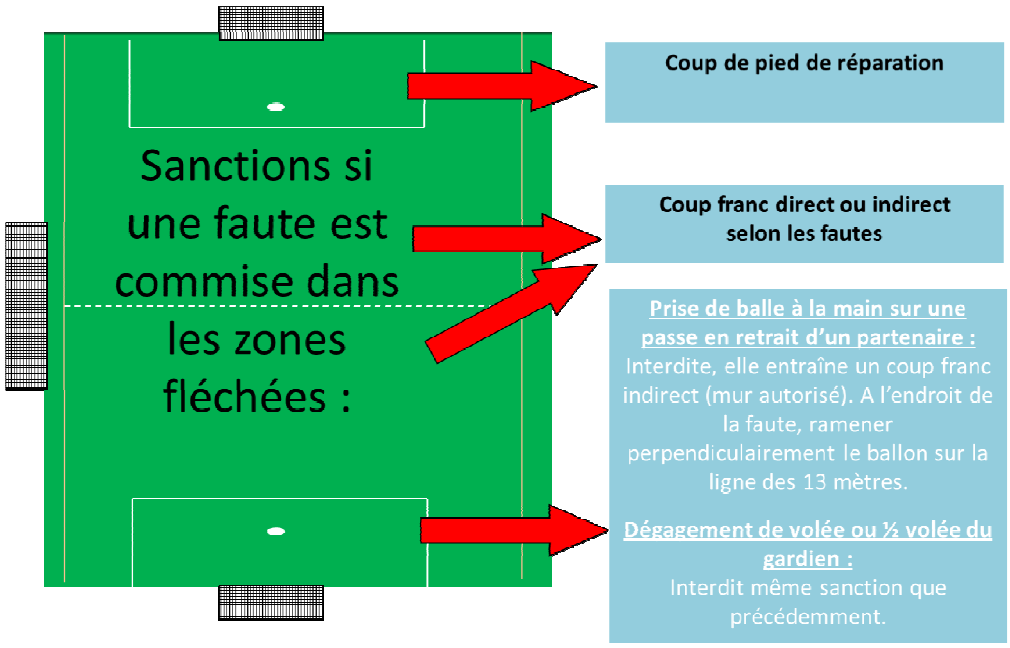

Loi 13 - Coups francs

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Coups Francs	Directs	Directs	Directs et indirects	Directs et indirects
Distances des joueurs adverses	4 m	4 m	6 m	
Coup de pied de pénalité	Non	Non	Supprimé	
Passe en retrait au gardien	Autorisée	Autorisée	Règles football à 11 sinon coup franc indirect ramené perpendiculaire à la ligne des 13 m Mur autorisé	
Dégagement gardien	Par le gardien à la main ou au pied - Pas de volée, ni de ½ volée. (Sinon coup franc indirect ramené perpendiculaire à la ligne des 13m pour les U11 &13)(Dégagement à refaire pour les U7 et U9)			

29 rue de la Marebaudière
CS 96838 Commune de Montgermont
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél. 02 99 35 44 61
Fax 02 99 30 44 29
footbretagne.fff.fr

Coup Franc Indirect sur faute du gardien

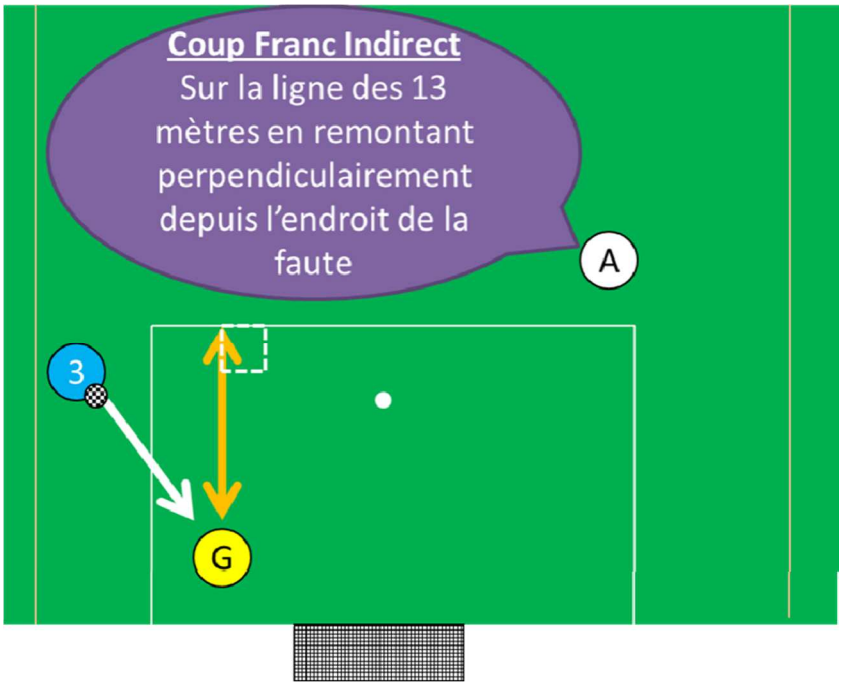

Loi 14 - Coups de pied de réparation

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Coup de pied de réparation	A 6 mètres	A 6 mètres	A 9 mètres	

Loi 15 - Rentrées de touche

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Rentrée de touche	Au pied, sur une passe au sol* ou une conduite de balle - Adversaires à 4m		A la main	

* Interdiction de marquer directement.

29 rue de la Marebaudière
CS 96838 Commune de Montgermont
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél. 02 99 35 44 61
Fax 02 99 30 44 29
footbretagne.fff.fr

Loi 16 - Coups de pied de but

A réaliser par le gardien de but si possible.

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Coup de pied de but	Libre dans la surface des 8m		Le ballon est placé devant le but, à une distance de 9 mètres de la ligne de but, à un mètre à droite ou à gauche du point de réparation.	

Loi 17 - Coups de pied de coin

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Coup de pied de Coin (Corner)	Au pied et au point de corner			

Pour tout complément d'informations, des documents sont disponibles sur « Footbretagne.fff.fr »

Brochure Informations générales et Lois du Jeu U6-U13

Guide Interactif pour le Football des Enfants (G.I.F.E)

29 rue de la Marebaudière
CS 96838 Commune de Montgermont
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél. 02 99 35 44 61
Fax 02 99 30 44 29
footbretagne.fff.fr